



Année II

N° 7

Juillet-Septembre 1923

BULLETIN



ORGANE OFFICIEL
DE L'ASSOCIATION MAÇ.
INTERNATIONALE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE
EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS ET EN ALLEMAND

DÉVOUÉ

A LA

FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

Administration:

IMPRIMERIE BÜCHLER & CIE
BERNE (Suisse)



DE L'ABONNEMENT:

Fr. 6 par année

Rédaction:

ED. QUARTIER-LA-TENTE
GENÈVE (Suisse)



Annuaire de la Maçonnerie universelle

1923

La nouvelle édition est parue

On souscrit dès ce jour au prix de fr. 5 l'exemplaire — fr. 5. 50 l'étranger.
S'adresser à Edouard Quartier-la-Tente, Avenue des Vollandes 1,
Genève (Suisse).

MONTANA

(VALAIS) — Altitude 1500 m.
Relié par un funiculaire à Sierre
(Ligne du Simplon)

Station climatérique la plus ensoleillée de la Suisse

CURHAUS ET CLINIQUE VICTORIA

Méd. en chef: D^r F.-L. de Muralt.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES ET TUBERCULOSE SOUS
TOUTES SES FORMES. Maison confortable. Prix modérés. Prospectus
franco. Directeur: Fr. E. Nantermod.

En vente en Suisse

Prix de l'ANNUAIRE:
Toile Fr. 5 — 5 ex. Fr. 22. 50

Prix du BULLETIN:
Abonnement annuel Fr. 6.

CODE MAÇ. { français Fr. 2. 50
 { anglais „ 2. 50
 { allemand „ 2. 50

Divers ouvrages maç.

Pour l'étranger port en plus.

ED. QUARTIER-LA-TENTE, Avenue des Vollandes 1, GENÈVE.

Pension de Famille Villa Elisabeth

TERRITET-MONTREUX (Suisse)

Fr. CH. NICODET

Situation tranquille et ombragée au bord du lac

Près de la gare, du débarcadère et du Kursaal
Maison confortable avec cuisine très soignée — Bains.



BULLETIN



JOURNAL

DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE LA MAÇONNERIE UNIVERSELLE

LE BULLETIN PARAÎT EN FRANÇAIS, EN ALLEMAND ET EN ANGLAIS

Organe officiel paraissant quatre fois par an.

Prix d'abonnement : fr. 6. — par an. Prix des insertions : fr. 1. — la ligne.

Adresse pour renseignements : *Ed. Quartier-la-Tente*, Avenue des Vollandes 1, Genève (Suisse).

ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

Adresse : CHANCELLERIE DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE
Avenue des Vollandes 1, GENÈVE / Adresse télégraphique : AMITENTE GENÈVE

Or. de Genève (Suisse), le 30 avril 1923.

L'Association maçonnique internationale aux *adhérents de l'Association maç. internationale*

TT. III. et BB. AA. FF.,

Le Comité-Consultatif vous a dernièrement fait connaître les raisons qui nécessitent la convention d'une

Réunion extraordinaire **de l'Association maçonnique internationale** en Septembre prochain à GENÈVE.

Ce Convent, réclamé par plus de cinq Puissances (art. 11 du Règlement) aura à examiner quelques difficultés d'application ou d'interprétation de son règlement, légers obstacles à aplanir avant le Congrès de Bruxelles, officiellement prévu pour 1924.

D'autres objets à l'ordre du jour vous ont été transmis par le n^o 4 du Bulletin. Ces questions revêtent une importance dont le caractère exige une nombreuse participation aux débats. C'est vous dire que nous comptons sur une forte délégation des adhérents de l'Association.

L'Alpina à qui fut remis l'honneur d'accueillir les congressistes en 1921, s'empresse une fois encore auprès de vous pour vous convier chez elle, heureuse assurément d'offrir à tant d'amis et collaborateurs ses locaux,

sa bienvenue, ses bons offices, sur le sol où vint au jour l'Oeuvre commune fleurie de tant d'espoirs.

L'Alpina vous attend. Les séances auront lieu *rue Bovy Lysberg 5* du
27 au 30 Septembre.

PROGRAMME :

- Jeudi 27*: Vérification des mandats, souper froid au local.
Vendredi 28: Séance à 9 h. du matin, banquet offert par la G. L. Suisse avec séance de relevée l'après-midi s'il y a lieu.
Samedi 29: Séance à 9 h., après-midi, promenade.
Dimanche 30: Tenue. Banquet final offert par les Loges genevoises.
La carte est au prix de fr. 10.

Les délégations sont priées d'aviser la Chancellerie de leur arrivée:
ED. QUARTIER-LA-TENTE, Avenue des Vollandes n° 1, GENÈVE
et d'indiquer le nombre de leurs participants.

Pour les Hôtels avec prix s'adresser à la Chancellerie.

Dans l'attente d'un événement qui ne peut qu'être propice à la concorde maçonnique universelle, la G. L. Suisse Alpina vous présente, TT. III. et BB. AA. DD., l'expression de sa joie confiante avec l'hommage des sentiments fraternels qu'elle professe envers votre haute Obédience.

Pour la Grande Loge Suisse Alpina: Pour l'Association maç. international:

ISAAC REVERCHON.
Grand Maître.

Ed. QUARTIER-LA-TENTE.
Chanceller.

Ordre du jour
du Convent maçonnique international de 1923.

- 1° Adoption du rapport général sur l'exercice de 1922.
- 2° Adoption du rapport financier.
- 3° Adhésions nouvelles: Grande Loge de Colombie.
Grande Loge de Vénézuëla.
Grande Loge des Iles Philippines.
- 4° Révision des statuts.
- 5° Vœux à examiner: a) concernant la paix (vœu du G. O. de France);
b) concernant la langue internationale (vœu de la Loge „Le Progrès“, Paris, et de la Loge „Les Trinitaires“, Paris).
- 6° Demandes diverses: a) Bulletin trimestriel de la Société des Nations;
b) Requête du Fr. A. Williamson, de New-York (Loges de Couleurs).

- 7° Budget de 1924.
- 8° Ordre du jour du Congrès de Bruxelles en 1924.
- 9° Communications diverses.
- 10° Propositions.

La Morale maçonnique. ¹

Ce titre fera sourire les adversaires de l'Ordre maçonnique — et nous les ferons sourire plus encore en affirmant qu'il n'est pas de morale plus élevée. Ajoutons toutefois que cette morale est trop souvent pervertie, au sens exact du mot, par les Francs-Maçons eux-mêmes, et que cela peut expliquer — et excuser — l'incrédulité de ses négateurs.

La religion maçonnique, en effet, se différencie de toutes les autres parce qu'elle est basée sur la Tolérance. Et cela indiscutablement: étant toujours, de par ses principes, „à la recherche de la vérité“, elle ne peut détenir la Vérité. Elle n'obéit pas à un dogme.

Lorsque nous flétrissons le catholicisme pour l'intolérance dont il témoigna à travers les âges et dont il témoigne encore, notre indignation est, soit de la sottise, soit de la naïveté. Tout croyant, étant persuadé qu'il sert le vrai Dieu, ne peut avoir que du mépris pour celui qui voit autrement que lui. C'est un sentiment constatable aussi bien dans les sectes laïques que dans les sectes pieuses. Un communiste de Moscou, un Théosophe, un Chrétien, un Musulman manquent forcément d'indulgence envers les hommes qui ne partagent pas leur dévotion — ou alors leur indulgence revêt la forme dédaigneuse de la charité. Ils ne peuvent se débarrasser de cette idée, si contraire à la véritable sociabilité, qu'ils valent mieux que les autres, et l'humilité qu'ils affectent dans leurs rapports entre fidèles du même culte se change parmi le monde profane en un insupportable orgueil.

Or, en Maçonnerie, qu'apprend-on au contraire au néophyte? qu'il ne sait rien! qu'il doit reviser ses connaissances et se dire qu'aucune d'elles n'est immuable. Les Maçons qui votent des ordres du jour sur une question d'actualité et qui vont même parfois jusqu'à les publier dans des journaux contreviennent à l'esprit de l'institution — qui est de recherche constante et qu'aucune lettre ne doit fixer. Leur constitution exige qu'ils acceptent parmi eux des hommes de toutes religions, à la condition que ceux-ci soient libres, c'est-à-dire qu'ils n'aient pas fait abandon de leur personnalité et que leur foi ne soit pas un obstacle au développement de leur raison.

Réfléchissons! Il n'est que dans un temple maçonnique (et nulle part ailleurs) que les idées les plus contraires peuvent s'échanger, sans heurts, sans acrimonie et surtout sans mépris réciproque. On croit communément que si un Franc-Maçon par exemple faisait dans son atelier l'éloge de la Royauté, il serait chassé. Nullement! Il serait écouté avec recueillement sinon avec sang-froid; on l'obligerait seulement à entendre la controverse, afin que, ayant voulu éclairer ses auditeurs, il ne se refuse pas à être éclairé lui aussi.

¹ „Le Conférencier“, journal 1^{er} Mai 1923. E. Longuet, 21, Rue Cujas, Paris V.

Le Maçon doit se faire sa propre morale, au contact des bonnes volontés et des consciences fraternelles. Aucune croyance ne lui est imposée; et il doit, dès son entrée dans le temple, obéissant à la formule du Rituel, „vaincre ses passions et soumettre sa volonté“.

Il ne faut pas attribuer une importance excessive aux démonstrations politiques de Francs-Maçons, qui se servent de l'institution pour essayer de faire triompher leurs idées ou leurs intérêts. Ceux-ci sont en petit nombre — et que l'on nous croie, car s'ils étaient la majorité, il y a longtemps que les orages de la vie publique auraient emporté la Franc-Maçonnerie. Les FF. qui la maintiennent en beauté et en vigueur, les FF. qui l'ont fait vivre et prospérer depuis plus de deux siècles (alors que toutes les autres sociétés croulaient autour d'elle), sont ceux — les plus nombreux! — qui demeurent fidèles à ses traditions de silence, de travail discret et de tolérance.

C'est d'ailleurs, aussi paradoxal que cela paraisse, pour cette dernière vertu que l'Ordre Maçonnique est surtout honni par ses adversaires — parce que cette tolérance implique la non-acceptation de l'intolérance d'autrui.

Albert Lantoiné.

Qu'est-ce qu'un Franc-Maçon? — Que doit-il être? ¹

Chevalier du droit, soldat de l'humanité.

N'est-ce pas une simple et exacte définition du Franc-Maçon? Chevalier du droit en effet l'homme qui s'efforce de tout ramener à la notion exacte du juste et de l'injuste, l'homme aspirant à la lumière parce qu'elle seule permet à la vérité de se produire et que, sans vérité, c'est le triomphe de l'injustice, fille de l'erreur et de l'ignorance.

Chevalier du droit, l'homme qui possède le très pur idéal de l'égalité humaine et pense qu'à travers et malgré les difficultés sociales, pour tous les êtres, il doit y avoir place au grand soleil de la vie, car, à leur naissance, ils apportent tous d'une façon égalitaire un droit indiscutable et pareil à l'existence.

Chevalier du droit aussi l'homme qui honore et pratique la vertu sans pour cela condamner sans appel celui qui succombe, car la justice se concilie avec le pardon, la mansuétude, la pitié miséricordieuse et bonne.

Chevalier du droit, l'homme qui haït le vice et surtout le vice caché, l'hypocrisie, le mensonge et la délation.

Chevalier du droit, celui qui honore et pratique le travail affirmant ainsi qu'à côté des droits les plus légitimes il y a les devoirs les plus constants, qui inséparables les uns des autres, constituent la charte particulière de l'individu base de la grande charte sociale.

Le droit n'ayant pas de patrie, n'étant l'apanage de personne, de même qu'il est imprescriptible, est aussi essentiellement humain, c'est-à-dire qu'il est le même pour tous les pays, toutes les races, toutes les classes de l'humanité; s'en faire le chevalier c'est être prêt à lutter pour son triomphe

¹ Rapport du Fr. *Pierre Trappier*, pharmacien à Cluses, membre régulier de la Loge „La Fraternelle“, Or. de Genève.

sur le terrain élargi de la justice souveraine, à lutter en faveur de tous ceux, où qu'ils soient et quels qu'ils soient, ayant besoin d'aide, à ne connaître, dans cette lutte, que des hommes égaux, membres, au même titre, de la famille humaine.

Lutter ainsi pour un pareil idéal, dans le vaste domaine où se rencontrent la souffrance et l'injustice, n'est-ce pas être vraiment le serviteur désintéressé d'une grande cause, chevalier combattant pour le droit, soldat dans l'armée de ceux qui ont élevé leurs cœurs au plus haut degré des nobles conceptions de la fraternité humaine, vrai soldat de l'humanité?

Et si, ayant affirmé ce qu'est le Franc-Maçon, d'après la définition de la Franc-Maçonnerie elle-même, il est besoin d'indiquer ce qu'il doit être pour rester à la fois fidèle à l'ordre et à son rôle social ce sera tracer son devoir que d'exposer les qualités du parfait Maçon.

La nécessité première est d'être un homme libre, car qui cède à ses passions aux entraînements de la colère, aux suggestions de la haine, aux sollicitations de l'intérêt, n'est pas libre et ne l'est pas non plus qui se réclame d'une conception quelconque basée sur l'intransigeance d'un dogme. Sans l'indépendance et surtout sans l'indépendance du cœur et de l'esprit on ne peut être Franc-Maçon; la liberté du cerveau assure celle du jugement qui s'y forme, à la seule influence des vérités positives et des raisonnements étayés à la fois sur l'exactitude de ces vérités et sur le sentiment intime du droit.

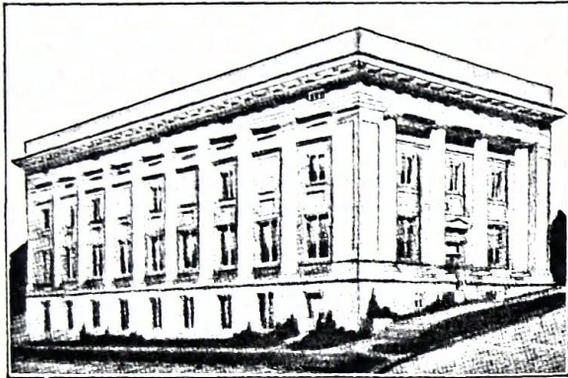
Nécessité aussi d'être tolérant, car la tolérance découle de la bonté et d'un haut esprit de justice. A d'autres, l'intransigeance farouche, les idées absolues qui tendent à prévaloir par la force ou à s'imposer par la diffusion de l'erreur. Le Franc-Maçon se doit de rechercher et combattre cette erreur; il ne lui appartient pas à lui plus qu'à quiconque d'ériger en vérité absolue le résultat de ses recherches ou de ses efforts. La vérité n'est-elle pas relative en ce sens que l'homme arrive par sa constance, son travail, sa raison, à découvrir et reconnaître ce qui est faux, mais n'est pas assez fort, assez sûr de lui-même, de sa capacité scientifique ou philosophique pour proclamer une vérité intangible? Le mieux d'aujourd'hui qu'il considère comme une réalité indiscutable, ne sera-t-il pas suivi demain d'un autre mieux, d'une transformation insoupçonnée changeant encore la forme de cette vérité qui de bonne foi a pu être estimée définitive.

Chercheurs éternels, tels nous devons être, nous Francs-Maçons, cherchant après nos FF., trouvant, nous aussi, notre part de ce butin scientifique et moral qui appartient à chaque époque et qu'elle transmet à d'autres pour leur permettre de chercher à leur tour, de chercher encore et toujours dans cette mine insondable de l'avenir humain où le Progrès lentement guide les générations.

Et, dans cette patiente recherche du vrai et du bien où nous figurons de simples passagers et fugitifs acteurs, en nous plaçant en face de l'immensité de la tâche et de l'étendue des siècles, quelle que soit la confiance que l'on puisse et doive avoir en soi, n'y doit-il pas aussi y avoir place pour le doute? peut-on être sûr de soi-même? Irions-nous prétendre à une infailibilité que nous contestons chez d'autres?

Affirmons ce que nous croyons vrai, juste, bien, mais disons-nous que peut-être des affirmations contraires ont leur part d'exactitude et qu'en tous cas la liberté de pensée est le seul bien qui n'ait pu jamais être complètement ravi à l'homme, qu'il faut le respecter et scrupuleusement manifester ce respect devant l'énonciation des idées les plus opposées aux nôtres; il y a des individus loyaux dans les plus erronées convictions, sincères dans les plus grossières erreurs. Qu'ils ne rencontrent pas en nous des adversaires intransigeants, brutaux, sectaires; mais qu'au contraire la courtoisie de notre attitude, le tact de nos propos, la délicatesse de nos explications les puissent amener à la réflexion.

Mais, précisément parce que la tolérance est une de ses vertus principales, le Franc-Maçon doit être anticléric et j'insiste sur ce devoir



TEMPLE MAÇ. A BURLINGTON
Iowa, Etats-Unis

d'autant plus impérieux dans un pays comme la *France* où toute notre histoire passée et notre vie politique actuelle se ressentent de la main mise puissante du cléricisme romain.

Etre anticléric, a-t-on dit exactement, n'est pas être antireligieux; j'admets un Franc-Maçon pénétré d'un esprit de religiosité ou même sincèrement religieux, mais il y a antinomie absolue entre un Franc-Maçon et un cléric.

Nous ne pouvons être qu'anticléricaux, sans passion mais sans faiblesse, car réprouver le cléricisme c'est mener le combat contre tout ce que nous condamnons, contre l'esprit d'autorité absolue, contre le fanatisme intolérant et aveugle, contre l'erreur dogmatisée et imposée, contre l'oppression des esprits; c'est travailler pour la diffusion de la lumière dans les cerveaux humains, pour la liberté de conscience, la réconciliation des peuples dans la paix et dans la justice.

Devoir de tolérance et aussi devoir de bonté que la philanthropie de notre organisation impose à chacun de nous et cet altruisme, dépassant le rayon d'action de nos Orientés est à étendre dans les milieux profanes.

Ce serait une lacune que de ne pas ajouter aux devoirs moraux, familiaux ou sociaux de Franc-Maçon ses obligations envers l'Ordre; Fidélité immuable à ses principes, à ses règles, à l'engagement solennel pris en toute liberté, lors de l'initiation, engagement qui n'asservit pas, mais qui libère puisqu'entrer dans la Maçonnerie c'est s'engager dans la cohorte internationale d'hommes qui, sous la seule loi de la fraternité et de la justice, désirent collaborer au progrès humain.

Fidélité, dis-je, et respect à nos lois et tout d'abord à cette loi du silence, base et source de notre force. Certains, peut-être, la transgressent parfois parce qu'ils ne la comprennent point et n'en conçoivent pas l'importance.

La loi du silence n'est pas seulement destinée à protéger notre organisation, nos projets, nos travaux contre les attaques ou les desseins mal-



TEMPLE DU RITE ECOSSAIS A LINCOLN
Nebraska, Etats-Unis

veillants de nos adversaires; elle évite aussi à des FF. de transporter dans les milieux profanes des sujets d'études ou de discussions qu'il est préférable d'aborder seulement au cours de nos Tenues rituelles, et enfin elle impose à chacun une règle de prudence et de discipline, deux qualités essentiellement maçonniques.

La prudence était enseignée par les maîtres de jadis, elle était exigée et considérée comme une heureuse étape dans la formation individuelle; elle évite souvent l'erreur et préserve de la témérité des jugements. Elle s'associe à la discipline pour orner le caractère de l'homme sage, à la discipline telle que nous la concevons, non point passive et subie par contrainte, mais à la discipline acceptée et considérée comme indispensable à l'ordre et à la sauvegarde même des libertés et des droits de chacun dans leurs réciproques et inévitables contacts.

L'exposé général des devoirs qui s'imposent aux Francs-Maçons comporte encore une partie essentielle. Nul n'est bon Franc-Maçon s'il ne connaît l'histoire de la Maçonnerie et ne comprend la signification de ses symboles. Ce rituel aux apparences archaïques, cette complication parfois cérémonieuse dans nos travaux, la solennité, l'ensemble en un mot de ce

qui constitue le cadre extérieur de notre activité, que tout ceci soit tourné en ridicule par des profanes mal informés, peu importe ! Mais qu'il y ait chez nous, dans nos Loges, des Francs-Maçons capables de prétendre que le rituel est inutile et ne correspond plus aux nécessités actuelles et que notre organisation symbolique a fait son temps, est un fait contre lequel je proteste de toute ma conscience de Maçon en soutenant que le Franc-Maçon qui émet une pareille prétention, ne connaît pas l'histoire de notre Ordre. Il n'a jamais compris combien chaque symbole que nous retrouvons au cours de nos travaux journaliers, comporte en lui, dans toute la réminiscence de passé et d'histoire qu'il évoque, une leçon toujours présente et un exemple toujours vivant ; il n'a jamais compris également que les mêmes rituels et symboles sont à la base de toutes les Maçonneries de la terre et que c'est par eux et grâce à eux, pour une grande part, que, dans le monde entier, des cœurs unis se rencontrent chez des hommes de races et de langues différentes.

Ah ! ils n'ont jamais compris ceux qui croient pouvoir rejeter nos rituels et détruire nos symboles qu'ainsi ils briseraient ce bien magnifique qui relie les Francs-Maçons à travers les âges, qu'ils détruiraient cette continuité d'action, cette survivance d'efforts que nos Temples conservent précieusement.

Ah ! les insensés. Veulent-ils dans leur mépris du passé, dans leur méconnaissance historique et dans leur zèle de néophytes imprudents, éteindre la grande flamme d'idéal que la foi ardente des générations maçonniques a allumée et entretenue à travers les siècles ?

Soyons rassurés pour la Maçonnerie et son avenir en constatant que les erreurs regrettables d'appréciations sur le rituel et les symboles sont le fait de Maçons jeunes ou peu instruits du caractère moral de notre organisation. Par contre et ceci est un fait remarquable, ce sont les vieux Maçons, les vétérans de nos Ateliers, de nos Chapitres ou de nos Conseils qui ont une plus longue expérience de la vie maçonnique, ce sont eux qui se dressent contre les fâcheuses tendances de certain esprit nouveau et se posent comme les champions de la Franc-Maçonnerie séculaire qu'ils aiment parce qu'ils la comprennent et qu'en elle réside la source de leur confiance et de leur idéal.

J'ai peut-être plus discuté sur les qualités de Franc-Maçon que je ne les ai sobrement énumérées. Ai-je paru exiger du Franc-Maçon de telles vertus qu'il puisse prétendre à l'état d'homme parfait ? Non certes. Hommes nous sommes et restons avec nos tares physiques, nos défauts naturels et nos imperfections morales. Nous sommes soumis aux lois des contingences inévitables et nul de nous ne peut prétendre à la possession de toutes les vertus ni même à la possession complète d'une seule vertu et, dans nos Ateliers comme dans tout milieu, la défaillance, la faute, l'erreur ont leur place.

A travers la longue évolution des siècles, le perfectionnement moral de l'humanité a suivi son cours lent et progressif. Les hommes se sont formés, améliorés eux-mêmes d'abord sous l'influence de la crainte, arme et moyen les plus efficaces des religions et ce ne fut qu'après les lents efforts de la pensée humaine que la conscience morale apparut ou plutôt

qu'elle apparait, pâle clarté encore, nimbée dans les nuages accumulés de l'ignorance et de l'injustice. Il nous appartient à nous Francs-Maçons d'acquérir cette conscience individuelle basée sur le devoir moral. Ne prétendons pas à la perfection; si l'Eglise propose à une dévotion crétule ses saints, dignes de rivaliser avec un être suprême, les *Loges* n'ont que la plus modeste, humaine et réalisable ambition de posséder des hommes cherchant d'un cœur ardent et loyal à devenir meilleurs, meilleurs par le travail, meilleurs par la mise en commun de toute leur vitalité physique et intellectuelle, meilleurs par la vision toujours présente de l'idéal maçonnique et conscients aussi que travailler à son amélioration individuelle c'est travailler indirectement mais sûrement à l'amélioration de tous. On agit pour soi et par soi; l'exemple est salubre et productif et dans cette immense assemblée d'hommes qui constitue le monde, le progrès réalisé par un seul individu est cependant fonction du progrès général de l'humanité.

Unité nous sommes, mais l'ensemble n'est qu'une collection d'unités. Cette affirmation ne peut-elle être à la base du grand principe de solidarité humaine, loi souveraine de la Franc-Maçonnerie universelle?

Trappier.

Si chacun des Francs-Maçons qui sont environ 3,000,000 demeurant en Amérique pouvaient porter au monde politique et économique, de même qu'aux citoyens, les principes et les usages reconnus et pratiqués dans nos Loges, la Maçonnerie pourrait faire beaucoup plus que toutes les autres influences combinées pour convertir notre contrée, en une contrée république idéale, où la justice, l'équité et la fraternité, remplaceraient l'ignorance, le vice, la pauvreté, l'amertume et la lutte.

(„Masonic Bulletin.“ Janvier 1923.)

Frères, laissez-nous vous démontrer encore une fois comment on devient ouvrier Maçon. La Maçonnerie est conçue originalement, sur les rangs poudreux du travail, et par l'action des hommes. Ces jours où la course à la vie est devenue intense, il faut être actif, énergique, explosif, pour avoir ses forces opératives. Le devoir de l'ouvrier est de vitaliser tous ceux qui s'approchent de lui par l'influence de sa force. La grande chose est de réaliser ces forces dans les meilleures conditions du genre humain. En avant, mes FF., ouvrez-vous! En avant dans l'arène du monde, allez en avant pour le bien et combattez le mal, pour la vérité et pour détrôner l'erreur, pour la pureté et pour supprimer le vice. Elargissez l'amour et la sympathie aux opprimés et aux âmes en détresse. Battez-vous pour le faible et tendez la main droite pour conduire les pas de l'orphelin!

(„Square and Compass.“ Décembre 1922.)

A propos de l'Association maçonnique internationale.

On lit dans un journal maçonnique allemand les réflexions suivantes:

L'entrée dans cette Association est offerte à tous les pouvoirs maçonniques qui adhèrent à cette idée.

Animée d'un même idéal maçonnique, chaque maçonnerie nationale conserve cependant dans cette société internationale, son entière souveraineté, son caractère particulier et les rites qui sont les siens.

Cela étant, je demande : N'est-ce pas un but dont la réalisation est désirable ? Est-ce autre chose que la base de notre Art Royal ? Vise-t-on un autre but que l'éducation de l'humanité par le travail de l'individu ? Et on en revient toujours à cette question : La Maçonnerie allemande ne veut-elle pas y prendre part ? Elle veut boudier, et elle ne craint pas que la roue des événements passe simplement sur elle ? Elle ne voit pas que d'autres sociétés peuvent reprendre la mission que la Maçonnerie refuse d'accomplir ? N'est-il pas temps, au point de vue maçonnique, de réaliser la pensée humaine partout où elle se présente ? Les obstacles sur le terrain national sont-ils si considérables qu'ils priment sur les obligations de l'enseignement maçonnique ? Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure des racontars et des écrits, mais voir les choses telles qu'elles sont et considérer que la route qui conduit au but est ouverte.

Nous savons de source sûre que les événements facilitent à nous, frères allemands, la sortie de notre réserve, et nous engageant à regarder en avant. Ce sont ceux du dehors qui nous tendent la main

Ne pensons-nous pas, nous qui demandons la réalisation de la pensée maçonnique dans l'humanité, qu'il est temps d'envisager sérieusement la question ? Si l'on ne veut pas empoisonner pour un temps indéfini la vie humaine, il n'y a pas autre chose à faire que de mettre un terme aux récriminations qui n'ont aucune utilité pratique.

On parle beaucoup de reconstruction et avec raison. Croit-on accomplir cette mission en accentuant la séparation et le principe qui dit : Je hais les autres parce qu'ils continuent à me haïr ? Et si les autres tendent la main ? La pensée maçonnique n'ordonne-t-elle pas de tenir compte des forces adverses, afin d'arriver à l'accord ? Ne serait-ce pas un sentiment national bien compris ? Croit-on que la reconstruction tant économique que spirituelle, peut se faire sur un autre terrain que celui de la réconciliation et le rapprochement des nations ennemies sur la voie que nous montre l'Art royal.

C'est ainsi que la Maçonnerie a une grande mission dans l'époque actuelle. Elle ne répondrait pas à sa tâche si pour des motifs quelconques elle voulait s'y soustraire. "
(„Bausteine.“)

La Franc-Maçonnerie remplit-elle sa mission dans le monde ?

Nous extrayons d'un autre journal les réflexions suivantes :

La guerre, l'ennemi mortel de toutes les aspirations morales et humanitaires, a porté un énorme préjudice à la Franc-Maçonnerie. Elle a brisé l'union fraternelle, édifiée au prix de tant de peines. Bien que la Paix et

l'entente semblent régner encore dans le sein des Ateliers, la Maçonnerie reflète à nouveau l'esprit de discorde.

Certes la Maçonnerie fut surprise par la guerre comme toutes les Associations qui ont inscrit sur leur drapeau, la meilleure entente entre les peuples. Cette circonstance est une excuse.

Si nous posons la question : La Maçonnerie est-elle constamment restée à la hauteur de sa tâche ? Nous devons convenir en toute humilité que ce ne fut pas toujours le cas. Cette fâcheuse constatation, nous la trouvons moins dans la hauteur des buts de notre Alliance, que dans un défaut d'organisation. L'Ancienne Constitution de Londres, telle qu'elle nous fut transmise il y a deux cents ans, contient des principes propres à favoriser le développement de la Fraternité au sein de l'humanité . . . Mais la Maçonnerie doit constater que l'organisation précédente ne favorisait pas assez le travail maç. effectif dans son ensemble. Il est vrai qu'elle était devenue universelle, mais le véritable travail de coopération fraternelle, n'a pas encore été réalisé. La Maçonnerie devrait donner l'exemple de la réconciliation des peuples, de la consolidation de la paix. Elle a peut-être fait plus que d'autres dans ce domaine, mais sans méthode, elle n'a pas pu s'approcher de l'idéal recherché.

Une fausse conception des principes de tolérance apparaît à cet égard comme une cause de dissentiment. Les uns s'attachent à la conception chrétienne de la croyance en Dieu, les autres considèrent ce point spécial comme des faits de spéculation philosophique. Et cependant dans l'expression G. A. de l'U. se trouve la solution pour chacun de ce point de controverse, car les frères de toute religion, de toute conception philosophique peuvent dans cette formule trouver ce qui se rapproche le plus de leur manière d'envisager le monde.

Ce qui est le plus grave, c'est que l'héritage de la guerre devait fatalement diviser notre alliance fraternelle, le Maçon étant obligé d'obéir aux lois de son pays. Qui pourra changer cet état de choses ? Peut-on continuer à parler de haines nationales ? Cela paraît impossible. Chaque fois qu'on sondera un Maçon véritable, quel qu'il soit, jusqu'au tréfond de sa conscience, on découvrira toujours qu'il ne reniera jamais une parcelle de son idéal de fraternité humaine.

Une organisation maçonnique meilleure est seule capable d'améliorer la situation. Il est possible de favoriser le rapprochement des FF. des différentes nationalités sans qu'il soit touché en rien à l'organisation actuelle des Grands Orient et Grandes Loges. Il s'agirait de créer des Loges d'un caractère international.

Ces Loges ne devraient pas se préoccuper des questions rituelles, mais se proposer simplement comme but la pratique de la fraternité. Un certain rituel devrait être élaboré pour ces Loges internationales, afin de ne pas nuire à l'organisation internationale.

De telles Loges pourraient prendre naissance dans toutes les grandes villes européennes. Ces Loges seraient placées sous la protection de l'Association maçonnique internationale, et se créeraient rapidement dans tous les pays.

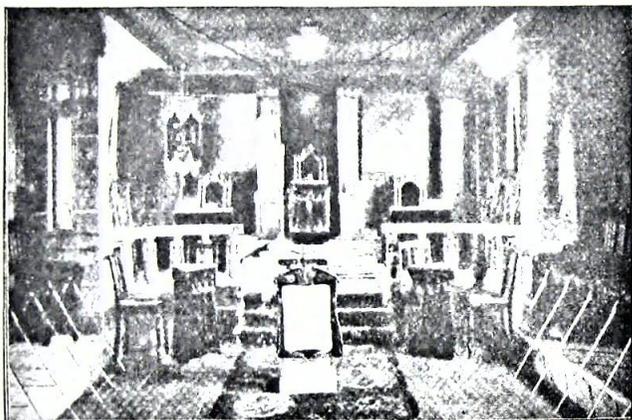
Souhaitons que de tous côtés des FF. intelligents et soucieux de la prospérité de notre union internationale, pénétrés de l'idée de la salutaire mission civilisatrice de la Maçonnerie, se déclarent favorables à cette initiative. („Die Kette.“)

Nouvelles diverses.

France. Paris. 15 juin 1923.

T. III. Fr. Quartier-la-Tente,

Je reçois votre „Bulletin“ des mois d'avril-juin (n° 6) et j'y lis avec étonnement, à la page 116 en haut („Deux Conceptions aux prises: Fascisme et Maçonnerie“), ce qui suit:



INTÉRIEUR (ORIENT) DE LA LOGE MAÇ. „NILAD“ N° 144

Grabado

„La même interview (du „Chef“ du Grand Orient d'Italie — qu'on ne désigne pas par son nom — par un correspondant du „Giornale d'Italia“) nous apprend que les Maçons italiens de la Colonie parisienne sont de très fervents Fascistes.“

Je suis obligé moralement de protester contre une telle affirmation prêtée au Chef — non désigné — du Grand Orient d'Italie, car elle n'est en rien conforme aux faits et il est désirable que ce point d'histoire maçonnique résulte établi.

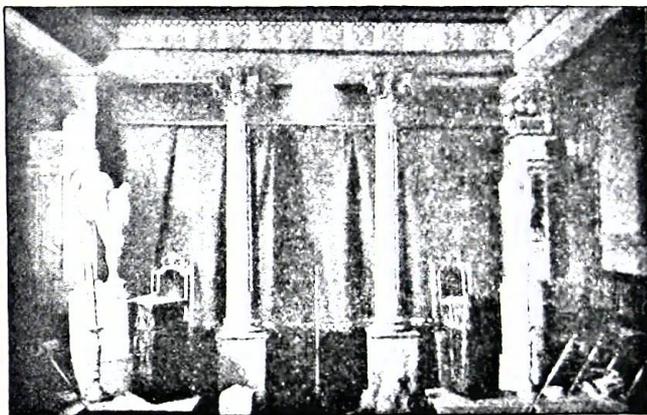
Ma qualité de Vénérable, depuis quatre années, de la seule Loge italienne existant en France, jointe à celle de membre du Conseil fédéral et Grand Secrétaire Adjoint de la G. L. de France, me permet de connaître la situation et de vous l'exposer de manière digne de foi, bien qu'à titre purement personnel.

Au moment même où le coup de force fasciste était en train de se développer, en octobre 1922, j'ai exposé à plusieurs reprises aux Chefs du G. O. d'Italie, mon point de vue, que les principes théoriques et les méthodes pratiques du Fascisme me semblaient opposées aux principes fondamentaux de la Franc-Maçonnerie universelle. Le Fascisme saisissait le pouvoir par un coup d'Etat, sans tenir aucun compte du suffrage universel, en affectant même de le mépriser. Il répudiait la tradition libérale et maçonnique par laquelle, sous les auspices de Garibaldi, Mazzini et tant d'autres héros de l'humanité, l'Italie moderne s'était formée. Il prétendait

par contre puiser son inspiration dans l'histoire de l'empire romain, symbole d'impérialisme et de violence. Il s'alliait avec les Nationalistes et montrait ouvertement sa sympathie pour le cléricanisme et les conservateurs.

Lorsque le G. O. d'Italie estima, pour des raisons que je ne veux pas examiner ici, qu'il convenait d'accorder au Fascisme son adhésion publique et lui donna ainsi son aval, j'ai protesté à nouveau et de la façon la plus énergique auprès du G. M. du G. O. d'Italie, au nom des principes maçonniques de liberté, de souveraineté populaire et aussi au nom des Anciennes Constitutions qui interdisent à la Maçonnerie de se mêler à tout propos aux luttes politiques, sans nécessité absolue pour les buts idéaux de l'Ordre et, à plus forte raison, en contradiction avec ces idéaux?

La réponse que j'en ai reçue fut une sommation à me démettre des fonctions de Garant d'amitié du G. O. d'Italie auprès de la G. L. de France, fonctions dans lesquelles j'avais rendu au G. O. d'Italie des services que nos FF. français et quelques FF. italiens connaissent. Faut-il ajouter que le Conseil fédéral de la G. L. de France,



INTÉRIEUR (OCCIDENT) DE LA LOGE MAÇ. „NILAD“ N° 144

Grabado

à l'unanimité approuva ma conduite maçonnique et refusa de désigner un autre Fr. pour me substituer comme Garant d'amitié du G. O. d'Italie auprès de la G. L. de France.

Ceci en ce qui me concerne. Mon point de vue n'a pas été d'ailleurs seulement exposé par correspondance au G. O. d'Italie. Je l'ai exposé notamment en une conférence tenue à la G. L. de France en novembre 1922, aussitôt que le Fascisme vint au gouvernement. Ma conférence a été connue, à cause de quelques indiscretions, dans le monde profane et les cléricaux de Paris et d'Italie en ont même exagéré et dénaturé la véritable portée, qui n'était pas, comme ils ont prétendu, une offensive contre le Fascisme, mais simplement une affirmation d'incompatibilité avec les Principes maçonniques.

Concernant les autres FF. italiens, si quelqu'un au début m'a tenu rigueur de mon attitude, ce ne fut pas par sympathie envers le Fascisme, mais par fierté nationale, préférant couvrir, à l'étranger, les errements de nos dirigeants, Maçons et autres. Je puis, en tout cas, affirmer qu'aucun Italien Franc-Maçon actif non seulement à Paris, mais en France, n'est inscrit, à ma connaissance, au parti fasciste et qu'aucun ne donna sa démission de la Franc-Maçonnerie lorsque le Grand Conseil fasciste l'imposa à ses adhérents.

J'ajoute, afin qu'il ne reste aucun malentendu, que je n'ai pas d'hostilité personnelle envers M. Mussolini et que je conviens dans la nécessité d'une réorganisation économique de notre pays, ainsi que d'un renouveau moral. Mais j'estime qu'il n'est point nécessaire, pour cela, de recourir aux violences individuelles et collectives chères aux fascistes; qu'il n'est point nécessaire d'ériger pour cela le nationalisme, l'impérialisme et l'autoritarisme en théorie politique; qu'il n'est point nécessaire de s'allier avec le Vatican et de plonger à nouveau le peuple italien dans l'obscurantisme clérical, qui, hélas, n'a jamais cessé de peser sur la masse italienne jusqu'à l'étouffer. La vraie tradition italienne n'est pas celle de l'empire romain, qui s'effondra d'ailleurs par la violence qu'il avait provoquée. Elle est celle du Risorgimento, celle de Mazzini, de Garibaldi, de tous les martyrs de l'idéal démocratique, qui ont bravé l'échafaud pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Ce sont ces idéals qui ont eu la puissance de ré甯usciter l'Italie, après des siècles d'esclavage; c'est en leur restant fidèle qu'elle pourra remplir dans le monde sa véritable mission de l'avenir.

Ubaldo Triaca.

* * *

Paris. Mai 1923. Au début de 1923, nous avons reçu d'un Fr., qui a soutenu depuis longtemps avec générosité l'œuvre de la Maçonnerie universelle, l'annonce d'une entente entre le groupe de Loges établies au Maroc, entente créée en vue d'une action maç. plus efficace. Convaincu des avantages de cette concorde fraternelle entre des Ateliers de diverses Obédiences, nous avons cru devoir en faire part à nos lecteurs, en quelques lignes, dans le N° 5 du „Bulletin“.

A ce sujet, le G. O. de France nous écrit:

Le n° 5 (janvier-mars 1923) du *Bulletin de l'Association maçonnique internationale* publie (page 106) une information que le G. O. de France se voit dans l'obligation de rectifier.

Il s'agit de la création d'une prétendue *Fédération maçonnique marocaine*, comprenant „huit Ateliers du Rite écossais de la G. L. de France, huit Ateliers du G. O. de France, et autant d'Ateliers d'Obédiences étrangères, sans compter une Loge du „Droit Humain“.

Nous ignorons sous quelle forme les Ateliers des Obédiences étrangères et la Loge du „Droit Humain“ ont adhéré.

Des représentants autorisés de la G. L. de France nous ont affirmé que si la dite *Fédération* existe, elle a été faite en dehors du Conseil fédéral, qui n'a donné mandat à personne de la créer ni de se dire son représentant officiel au Maroc.

En ce qui concerne les Ateliers du G. O. de France, *un* seul (sur *neuf*) a donné son adhésion; et le Conseil de l'Ordre n'a été appelé par personne à donner son avis. C'est pour cela que, soucieux de ses responsabilités, il tient à rétablir la vérité.

D'autre part, ce n'est pas sans un réel étonnement qu'il a vu, dans le même article, le „Bulletin“ faire de la publicité pour un journal qui n'a rien de maçonnique.

Pour éviter le retour de pareils faits, le Conseil de l'Ordre du G. O. de France émet le vœu qu'à l'avenir, le *Bulletin, organe officiel de l'Association maçonnique internationale*, ne publie que des informations émanant de sources autorisées, c'est-à-dire provenant des Obédiences adhérentes ou de personnalités dûment mandatées par elles.

* * *

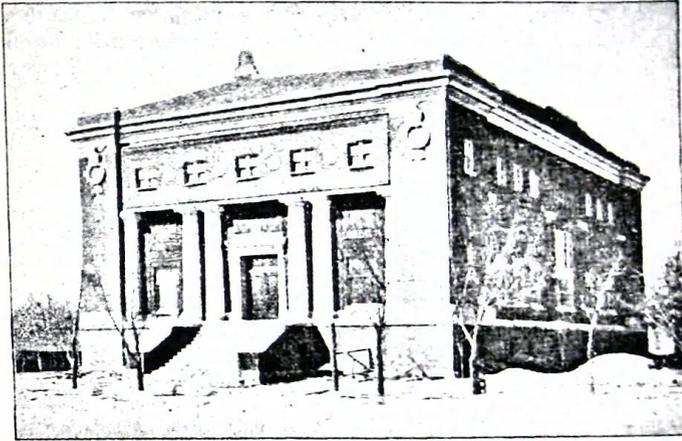
France. Vienne (Isère). La Maçonnerie française a perdu en mai de cette année une figure sympathique et un membre très dévoué: *Jean-Baptiste Prévot*, né le 6 février 1850. Il remplit dans la vie publique de nombreuses et importantes fonctions. Membre de la Ligue des droits de l'homme, il était depuis 35 ans Vénérable de la

Loge „Concorde et Persévérance“. Le Fr. Brenier, au nom de cette Loge, caractérisa admirablement le Fr. J.-B. Prévot. Il dit :

„Ses FF., qui, pendant 41 années, lui accordèrent une confiance aussi complète qu'affectueuse, connaissent, seuls, l'étendue du malheur qui les frappe aujourd'hui. — Ils craignent, avec raison, de ne jamais retrouver autant de dévouement, autant d'autorité fraternelle et affectueuse, qu'en dépensa, pour la Loge et pour l'institution maçonnique, Jean-Baptiste Prévot.

Il était le type accompli du Franc-Maçon dévoué à des principes, quelquefois raillés, plus souvent méconnus, mais qui, pourtant, résistent aux orages politiques, aux injures, aux persécutions, à l'indifférence.

Il savait que la Franc-Maçonnerie travaille ardemment à l'œuvre de régénération humaine; qu'elle contribue à conserver les traditions de vertu et de science d'une élite, qui compta au nombre de ses adeptes, Voltaire, Franklin, Lafayette, et qui,



TEMPLE MAÇ. A WATERTOWN
Dakota Sud, U. S. A.

de nos jours, réunit les meilleurs représentants de la magistrature, de l'Armée, du Barreau, du Commerce, de la littérature, des arts et de la politique.

A ceux, mal informés, qui croient à je ne sais quel sectarisme intransigeant, il suffit de répondre: „Voyez ce qu'était Prévot!" — N'était-il pas, en effet, la tolérance même, la bonté inépuisable, la loyauté indiscutée? — Ne donnait-il pas le plus vivant exemple de la fidélité aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité dont se glorifient les vrais républicains? Qui, mieux que lui, pratiquait la solidarité? — Aimer les hommes plus que soi-même, négliger les injures, pardonner les offenses, vaincre le mal par le bien, c'est à cela qu'il appliquait sa vie. Pour la seule satisfaction de sa haute conscience, il était bon, sensible, compatissant, affable, généreux; il prévenait tous les besoins, il s'associait à toutes les bonnes œuvres, il poursuivait l'établissement de la justice et de la paix entre tous les hommes.

„Soyez fraternels“, aimait-il à répéter; et, dans les derniers jours qui précédèrent sa mort, à l'une de ces heures de claire vision où l'homme a le pressentiment de sa fin prochaine, ce fut une de ses ultimes recommandations.

Elle résume toute son action maçonnique, elle explique la confiance que ses FF. de Vienne et de la région lyonnaise, que les Maçons de la France entière avaient en lui, car ils le connaissent bien; il était pour eux le modèle parfait du

Franc-Maçon; ils le donnaient en exemple aux jeunes, à ceux qui viennent parmi nous pour travailler à l'affranchissement humain, sous l'égide d'une constitution où dominant l'esprit de tolérance mutuelle et le respect des convictions de chacun. Nul plus que notre Vénérable ne savait pratiquer la tolérance, il aimait à la préconiser sans cesse. „Sans elle“, disait-il, „il n'est point de société possible, point d'union, point de confiance ... Par elle seule peuvent se multiplier et se resserrer les liens de l'amitié fraternelle et s'effectuer les plus doux rapprochements entre toutes les volontés, entre les caractères les plus opposés.“ De même que chacun apporte dans tous les actes de la vie journalière les passions qui lui sont habituelles de même les Maçons apportent dans leurs réunions les passions qui sont en eux. Mais ils savent les réfréner, les discipliner dans la discussion et dans l'action maçonnique, toujours engagées sous l'égide de la tolérance, dont les hommes comme Prévot personnifient la haute et féconde valeur moralisatrice.

Il aimait à conseiller sans cesse la sagesse et la prudence, la haine de tous les vices, l'amour de toutes les vertus. — Il recommandait toujours l'étude de la loi et des traditions maçonniques, dont le respect aboutit à créer l'ordre et la vérité en toute chose. — Sa disparition sera cruellement ressentie par les nombreux Maçons qui l'ont connu, ils ne l'oublieront jamais — mais combien les Maçons de la Loge „Concorde et Persévérance sont plus affectés encore ... J'ai peine à traduire leur douleur, qui ne peut trouver un apaisement que dans l'exemple laissé par l'homme de bien que fut J.-B. Prévot.

* * *

Suisse. La Maçonnerie suisse vient de perdre un Fr. dévoué et distingué dans la personne du Fr. *Alfred-Louis Jacot*, 1844 † 1923. Il fut Maçon pendant 40 ans et dirigea la Loge à laquelle il appartenait durant 15 ans. Il a rempli les fonctions de Grand Maître Adjoint de la Grande Loge Suisse Alpina de 1900 à 1905. Il a représenté la Maçonnerie suisse comme Garant d'amitié auprès de la Grande Loge de France, du Grand Orient Espagnol et du Grand Orient du Brésil. Il laisse le souvenir d'un Maçon érudit et enthousiaste, d'un ami sûr et d'un Fr. estimé de tous.

* * *

Port-au-Prince. 30 mai 1923. Le G. O. d'Haïti nous écrit :

TT. cc. FF., Nous avons l'honneur de vous annoncer que l'année prochaine, cent ans se seront écoulés depuis que le G. O. s'est constitué, et proclama son indépendance en s'érigeant Corps distinct appartenant, désormais comme membre à la grande famille maçonnique répandue sur la surface de l'Univers.

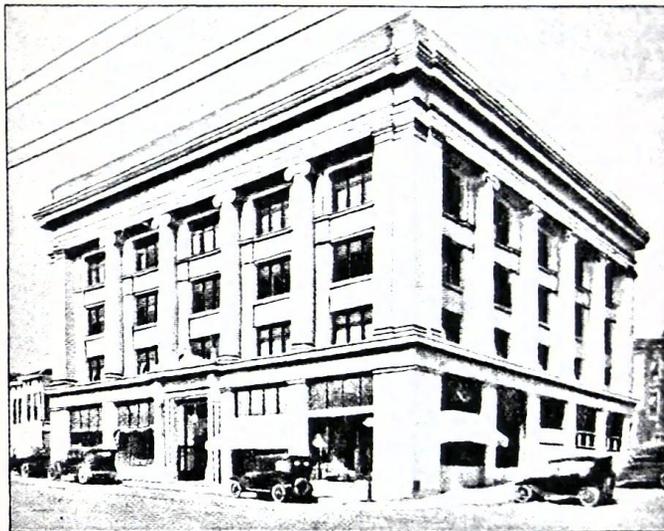
Le Comité des Relations extérieures du G. O. d'Haïti se fait le devoir, au nom du Grand Corps, de vous inviter au *Centenaire de l'indépendance maçonnique haïtienne* qui sera célébré dans toute l'Obédience, le 4^e dimanche du mois de janvier 1924, et de vous convier cordialement aux cérémonies et aux agapes fraternelles qui marqueront ce grand événement.

Nous espérons que cette invitation ne restera pas sans effet, et que toutes les Puissances maçonniques qui la recevront, l'accepteront aussi cordialement qu'elle est adressée et ne manqueront pas de venir rehausser par leur présence l'éclat de cette solennité à laquelle nous convions tous nos FF. dans le monde entier.

Epuisé par les événements successifs dont le territoire de la République d'Haïti a été le théâtre en ces dernières années; ruiné par les désastreux incendies qui ont détruit les principales Loges de la capitale et au cours desquelles tous nos trésors maçonniques ont été la proie des flammes, le G. O. emploie en ce moment le plus clair de ses ressources à la reconstruction de son Temple. Nos FF. haïtiens, victimes des douloureuses épreuves que traverse leur patrie, loin de pouvoir nous venir en aide, ne se trouvent que trop souvent dans l'impossibilité de remplir leurs

devoirs maçonniques. Dans ces conditions, le Comité des Relations extérieures se voit naturellement conduit à faire appel au concours et à la générosité des Puissances maçonniques étrangères dont l'appui et la présence nous sont indispensables pour commémorer et célébrer dignement le *Centenaire de l'indépendance maçonnique haïtienne*.

Nous osons espérer que cet appel sera partout entendu et obtiendra le bienveillant accueil de tous nos cc. FF. répandus sur la surface du globe. Les dons de toute nature qu'il leur plaira de nous faire parvenir devront être adressés au t. ill. Fr. *Jules Darbonne*, Grand Trésorier de l'Ordre, à *Port-au-Prince* (Haïti), 1033, rue de la Révolution, et avis en devra être donné au t. puis. Fr. *J.-B. Ulysse Errié*, ancien G. M. de l'Ordre, Président du Comité des Relations extérieures, à *Port-au-Prince* (Haïti) qui fera enregistrer le don au Grand Secrétariat de l'Ordre.



TEMPLE MAÇ. DE SAN DIEGO
(Californie)

Nous vous prions de vouloir bien agréer, avec nos remerciements anticipés, l'expression fraternelle des vœux que nous adressons à Jéhovah pour votre bonheur et votre conservation.

- Le Président du Comité des Relations extérieures: *Ulysse Errié*.
- Le Grand Trésorier de l'Ordre: *Jules Darbonne*.
- Le Grand Secrétaire: *Albert Crepsac*.

* * *

Autriche. Vienne. Le Fr. Henri Glucksmann qui a rédigé fort longtemps le journal „Wiener Freimaurer-Zeitung“ est présentement Grand Secrétaire de la Grande Loge de Vienne et a reçu le titre de membre honoraire ensuite des services éminents qu'il a rendus à la cause maçonnique en Autriche.

Littérature maçonnique.

Gerbes et Mosaïques. *Poèmes* par le Fr. André Lebey — chez J. Povolozki, éditeur, 13, Rue Bonaparte, Paris IV^e.

On sait le talent divers de notre Fr. André Lebey, les routes multiples de son activité courageuse, toujours réussie. Peut-être est-ce en tant que poète, ainsi que le remarquait Paul Valéry, qu'il révèle le maximum de lui-même, comme si sa personnalité curieuse trouvait là tout l'épanouissement spontané de son jardin secret. A ce titre, le nouveau recueil de poèmes que publie la Librairie Povolozky est,



JOHN WHICHER, GRAND SECRÉTAIRE
G. L. de Californie (U. S. A.)

vraiment, tout à fait significatif. Il semble qu'André Lebey n'ait jamais encore mieux donné sa mesure que dans ces vers où vibrent, à la fois ou successivement, les différentes cordes sentimentales et intellectuelles de sa matière poétique. La sensibilité moderne joue ici des notes neuves, inattendues, qui rejoignent naturellement, d'autre part, les données éternelles du cœur et du cerveau humain réunis afin d'atteindre le meilleur du vrai, puis le posséder, pour le dire, avec plénitude. Les liens profonds et mystérieux — souvent les plus réels — de la vie tissent la trame de ces rythmes enchantés. Bien curieuse, à ce sujet, la série de poèmes maçonniques où André Lebey, notamment dans une longue pièce adressée Aux Francs-Maçons d'autrefois, a résumé l'essence même de la véritable Franc-Maçonnerie. Personne n'ignore, au surplus, le rôle qu'il y a joué et la place qu'il y occupe. — Le Plaisir et l'Amour, la Joie et la Tristesse, la Matière et l'Esprit, la Nature et la Construction architecturale de l'Homme mêlent leurs lignes, leur données, leur ondes chantantes à travers les pages heureuses de Gerbes et Mosaïques.

Livres reçus dont la lecture est recommandée.

- Francs suisses
- 1 Bischoff: Menschlichkeit 2. —
- 1 Concordia, Band XII: **Dein Leben sei die Tat!** Eine Wegweisung.
(VII, 143 S.). Gelb kart. Gz. 3.60, blau geb. Gz. 4.50
- Inhalt: *Brehm*: Die Loge, eine Lehrerin und Erzieherin zum rechten Leben. — *Hartmann*: Lebenskunst. — *Knobloch*: Selbstsucht — Selbstzucht. — *Feustel*: Bescheidenheit. — *Richter*: Vom Glück. — *Fischer*: Nicht fleh' ich um den Segen ew'gen Glückes. — *Lehmann*: Persönlichkeit. — *Richter*: „Ein jeder sei seiner Pflicht eingedenk, und gesegnet sei uns diese Stunde.“ — *Schröter*: Charakterbildung. — *Klapp*: Harmonie des Geistes. — *Fischer*: Die Familie: — *Richter*: Freimaurerische Werte in der Kindererziehung. — *Lettenbaur*: Freundschaft. — *Rietmann*: Werk-tätigkeit der Freimaurerei. — *Kluge*: Bruderpflichten. — *Lehmann*: Wohltätigkeit. — *Settegast*: Im Dienste des Kulturfortschritts und der Staatswohlfahrt. — *Böhi*: Die politische Betätigung des Freimaurers. — *van der Velde*: Ich diene!
- 1 Concordia, Band XIII: **Ewigkeitswerte.** Zur Besinnung auf unsere Ideale. (IX, 200 S.). Gelb kart. Gz. 3.60, blau geb. Gz. 4.50
- Inhalt: I. Weisheit leite den Bau! *Brand*: Die Wirklichkeit und das Ideal. — *Smitt*: Die transzendenten Ideen und die Freimaurerei. — *Heinichen*: Maurerische Symbolik und materialistische Weltanschauung. — *Bilfinger*: Die ideale Grundlage der Freimaurerei. — *Münch*: Die Freimaurerei als Optimismus. — *Behrend*: Sozialistischer Monismus und Freimaurerei. — *Böttger*: Ignorablismus. II. Stärke führe ihn aus! Mein Glaube. — *Manteuffel*: Maurerei und Konfessionallismus. — *Selter*: Die Freimaurerei und das religiöse Bedürfnis unserer Zeit. — *Richter*: Wie wir Gott erleben. — *Bode*: Religion als Selbstglaube. — *Bode*: Religion als Menschenliebe. — *Köbor*: Ein Gottesleugner? — *Diestel*: Tod und Unsterblichkeit in freimaurerischer Beleuchtung. *Weissenborn*: Unsterblichkeit. — *Zollinger*: Allerseelen. III. Schönheit ziere ihn! *Steindorff*: Freimaurerei und Kunst. — *Pfeilschmidt*: Die Musik im Dienste der Freimaurerei — *Bornhausen*: Mozarts Zauberflöte. — *Müllendorff*: Lohengrin. — *Esselborn*: Dante als Freimaurer. — *Wertheim*: Goethes „Wilhelm Meister“. *Eibenstock*: Faust, maurerische Ostern, maurerischer Frühling. — *Radziejewski*: Und Nacht wird nicht mehr sein!
- 1 Heinz; Johann Amos **Comenius**. Dem Menschheitslehrer und Vorkämpfer der Humanität zum Gedächtnis 1.80
- 1 Schwerdfeger: 100 Jahre deutscher Freimaurerei 1. —

S'adresser pour la vente de ces brochures à *Alfred Unger, Berlin N. W. 23, Cuxhavenerstrasse 2.*

**Grande Loge de Panama — Grossloge von Panama
Grand Lodge of Panama.**

Fondée le 16 avril 1916.
6 Loges — 296 membres.

Adresse:

Victor Jesurun, G. Secrétaire, Apartado 350, Panama (République de Panama).

Grand Maître: José Oller.
G. M. Adjoint: M. S. Sasso.
Grand Secrétaire: Victor Jesurun.
Grand Trésorier: G. M. Fahrning.

Reconnue par les Grandes Loges:

Alabama — Arkansas — Colombie (Barranquilla) — Colorado —
Connecticut — Costa Rica — Cuba — Chili — Equateur — Philippines
— Indiana — Idaho — Irlande — Louisiane — Maine — Maryland —
Massachusetts — Montana — Missouri — Nevada — New Hampshire
— New York — New Jersey — Kansas — Oregon — Pennsylvanie —
Perou — Porto Rico — Salvador — South Dakota — Vermont —
Venezuela — France — Ohio — Guatemala — Iowa — Brésil — Haiti.

Renseignements complémentaires pour l'Annuaire 1923.

XXII. Grand Orient de Grèce à Athènes.

Grossorient von Griechenland — Grand Orient of Greece.

Fondé en 1868.

Adresse:

K. Angelopoulos, Rue Voulis 32, Athènes.

Grands Officiers — Grossbeamte — Grand Officers:

Grand Maître:	K. Angelopoulos, ancien député.
G. M. Adjoint:	M. Pouris, fabricant.
I ^{er} G. Surveillant:	Spyr. Aravatinos, représentant.
II ^e	Spyr. Nagos, fonctionnaire de T T T.
G. Orateur:	Ant. Bournias, notaire.
G. Secrét. Gén.:	Ant. Adriaopoulos, insp. gén. des forêts.
G. Trésorier:	Nic. Noë, avocat.
G. M. des Cér.:	Nic. Daskalakis, pharmacien.
G. Expert:	K. Kyriasopoulos, médecin.
G. Aumônier:	Dem. Panoutsos, négociant.
G. Ch. des Gar.:	Jean. Margaritis, médecin.

Liste des Loges — Logenliste — List of Lodges.

Nos.	Noms des Loges	Localités
8	Pythagoras	Athènes
18	Zénon	Limassol-Cypre
21	Argonautes	Volo
22	Germanos	Patras
23	Isis	Le Caire
31	Skenderbey	Athènes
32	Alexandre le Grand	Alexandrie
37	Prometheus	Athènes
38	Philippe	Salonique
41	Ypsilanti	Athènes
42	Miaouli	Le Pirée
44	Harmonie	Constantinople
45	Espérance	Drama
49	Hésiode	Athènes
51	Phénix	"
53	Simon	Larnax-Cypre
54	Ionie	Smyrne-Athènes
55	Solon	Nicossia-Cypre
56	Tsimiskis	Dedeagats
57	Thémis	Athènes
58	Dodone	Jannina
59	Phénix	Salonique
60	Byzantion	Athènes
61	Homère	"
62	Alexandre le Grand	Salonique
63	Platon	Kaballa
64	Cynira	Pafos-Cypre

JUAN VICH COMPANY

SANTA CRUZ DE TENERIFE

=====**CANARIAS**=====

ANCIEN COMMISSIONNAIRE

demande des  représentations d'articles généraux et techniques.

Now on sale: "ON THE SQUARE"

A Handbook for Freemasons

by Wm. Hy. Beable, 1923.

Price: sh. 2/6.

4, NORWICH HOUSE UNION, LONDON W. C. 1.

"ON THE SQUARE", by Wm. Hy. Beable:

This is a delightful Masonic booklet containing little articles which deal with almost every side of Freemasonry. It ought to be in the hands of every Freemason, especially Initiates, as it is a guide to a fuller understanding of the obligations and principles of Freemasonry.

Price: sh. 2/6.

Etude

Fritz Spielmann

Notaire

Lausanne (Suisse)

Rue Richard 2

Tél. 46.72

La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes

- | | Prix |
|--|----------------|
| 1. Le Livre de l'Apprenti , Manuel | fr. 6 français |
| 2. Le Livre du Compagnon , Manuel | , 6 . |
| 3. Le Livre du Maître , Manuel d'instruction
initiatique à l'usage des FF. du III ^e Degré | , 6 . |

 Tous ces ouvrages du Fr. OSWALD WIRTH sont en vente à la *Librairie du Symbolisme*, 4, Square Rapp, Paris 7^e, ou chez Ed. *Quartier-la-Tente*, Avenue des Vollandes 1, Genève (Suisse).

Sommes reçues pour l'Association maç. internationale - Sums received for the International Masonic Association
Für die Internationale maur. Vereinigung erhaltene Summen

II^e Trimestre 1923 — April/June 1923 — II. Trimester 1923

Grandes Loges et Grands Orients - Grand Lodges and
Grand Orients - Großlogen und Großorienten

	Fr.
G. L. de Bulgarie, Sofia . . .	165. — (30 Doll.)
G. L. de France, Paris . . .	273. — (750 franc.)
G. L. Espagnole, Barcelone . .	83. 70 (100 Peset.)
G. L. La Oriental, Yucatan . .	110. — (20 Dollars)
G. O. de France, Paris . . .	368. 50 (1050 fr.)
G. O. de Belgique, Bruxelles	147. (500 belg.)
Sup. Cons. de Suisse, Lausanne	40. —

Loges diverses - Several Lodges - Verschiedene Logen

Besançon. Congrès des Loges de l'Est . . .	71. 50 (200 fr.)
Boulogne s/M. Chap. L'Amitié	3. 30 (10 franc.)
Bucarest. Steaua Dunarei . . .	10. — (500 Lei)
Romana . . .	10. —
Redesteptarea . . .	10. —
Buenos-Aires. Egalité, Humanité, Fraternité . . .	25. —
Fleurier. Egalité . . .	50. —
Gand. Septentrion . . .	14. — (50 belges)
Haarlem. Vicit Vim Virtus . . .	15. 50 (10 Gulden)
Huy. Parfaite Intelligence . .	14. 70 (50 belges)
Joux Vallée. Club maç. . . .	15. —
La Chaux-de-Fonds. L'Amitié . .	50. —
La Haye. Hiram Abiff	21. 50 (10 Gulden)
Union Royale	50. —
Lenzbourg. Club maç. . . .	10. —
Liestal. Kränzchen	20. —
Lille. La Fidélité	12. —
Londres. Entente Cordiale . . .	134. 50
Lyon. Union des Cœurs	36. 50 (100 fr.)
Chap. et Cons. . . .	36. — (80 franc.)
Paris. Anglo-Saxon	14. 45 (50 franc.)
Pro Solis	5. —
Reichenberg. Latomia in den Bergen	20. —
Saarbrücken. Osiris	7. 20 (20 franc.)
Versailles. Amis Philanthropes .	6. 35 (20 franc.)
Verviers. Le Travail	29. 40 (100 belg.)
Vevey. Constante et Avenir . . .	50. —
Zurich. FF. In Labore Virtus à Lucerne	240. —

Dons individuels de FF. - Personal Donations from Bre.
Persönliche Gaben von BBr.

Aigle. Anonyme	5. —
Amsterdam. C. de Vries	50. —
H. van Tongeren	50. —
Bâle. Aug. Eisinger	10. —

Breda. V. Steenberg	11. —
Calais. Bollard	3. 30 (10 franc.)
Cincinnati. Levi Goodale	24. —
Cologne. James D. Lachlan	10. —
Corcelles. Georges Rognon	30. —
Dire-Doua. Varjabedjan	50. —
Genève. Gonzalves	20. —
Landquart. Fr. X. . . .	5. —
Lausanne. J. Stadler	10. —
J. Oetli	10. —
Le Locle. Alex. Evard	15. —
Maisprach. Perrin-Bersot	30. —
Montreux. Ed. Battus	15. —
Neuchâtel. Aug. Lambert	20. —
Paul Quartier-la-Tente	20. —
Paris. A. Piron	36. 36 (100 fr.)
Pretoria. Ch. Favre	20. —
St-Cloud. Ls. Launay	7. —
St-Gall. Ls. Reichenbach	50. —
St-Imier. Fluckiger	20. —
Santa Cruz de Ténériffe. Juan Vich	10. —
Territet. Germond	5. —
Valparaiso. Hauser	9. 20 (25 franc.)
Winterthur. Fromageat	12. —
Yverdon. Ch. Cuerel	20. —
Zurich. Hug-Bosshard	8. —
H. Wassmuth	10. —

Loges des Indes hollandaises.

	Fr.
Bandoeng. St. Jan	214. 61
Blitar. Blitar	6. 81
Buitenzorg. Excelsior	49. 41
Cheribon. Humanitas	76. 81
Djakakarta. Mataram	82. 11
Kediri. De Dageraad	27. 21
Koeta Radja. Prins Frederik	18. 01
Magelang. Tidar	62. 21
Makassar. Arbeid adelt	70. 01
Malang. Malang	110. 21
Meester Cornelis. Het Zuiderkruis .	57. 21
Padang. Mata Hari	40. 41
Probolinggo. Veritas	34. 01
Salatiga. Fraternitas	19. 41
Semarang. Constante et Fidèle . . .	82. 61
Soerabaya. De Vriendschap	280. 81
Solo. Union Fred. Royal	66. 81
Weltevreden. Het Zuiderkruis . . .	57. 21